

Investissement Canada—Loi

M. Stevens: Moins contraignant que le nôtre.

M. Langdon: Même les États-Unis ont pris des dispositions importantes pour que le gouvernement puisse étudier le cas de toute société qui désire s'implanter dans le pays.

En outre, les faits ne sont pas tels que les conservateurs se plaignent à le dire. Ils affirment par exemple que les investissements étrangers directs ont diminué au Canada à cause de l'AEIE. En fait, monsieur le Président, si l'on prend les quatre dernières années pour lesquelles nous avons des données, à partir de 1981, nous constatons que le solde net des investissements étrangers dans notre pays a augmenté.

M. Stevens: C'est faux.

M. Langdon: Je peux montrer les statistiques au ministre.

M. Stevens: Jetez donc un coup d'œil aux chiffres du FMI.

M. Langdon: Nous sommes partis d'un bilan négatif de 4.5 milliards de dollars en 1981 et l'écart négatif était encore de 900 millions en 1982. Par contre, en 1983 nous avions un solde positif de 200 millions et, en 1984, nous avons jusqu'à présent un surplus de 1.3 milliard.

M. Crofton: Quelle est votre source?

M. Langdon: La source? C'est Statistique Canada. Ce sont les derniers chiffres portant sur le total des investissements étrangers directs. En réalité, contrairement au mythe répandu par les conservateurs, l'AEIE n'empêchait pas les capitaux d'arriver.

A cause des multiples problèmes que posent les investissements étrangers directs, nous avons besoin d'un mécanisme d'analyse pour négocier avec les investisseurs et non pour les exclure. Il ne s'agit pas en effet d'empêcher les investissements étrangers. Ce qu'il faut, c'est profiter de ce solde positif de 1.3 milliard pour cette année et s'assurer que toutes les sociétés investissant dans notre pays nous procurent le plus d'avantages possible. Voilà l'utilité de ce mécanisme.

● (1240)

M. Stevens: Lisez la loi!

M. Langdon: J'ai lu la loi. Nous ne pouvons pas nous permettre de négliger les problèmes que posent les investissements étrangers directs en prétendant qu'ils n'existent pas. Toutes les études sérieuses effectuées au Canada et dans d'autres pays du monde ont très bien montré l'importance de ces problèmes. Par exemple, les sociétés étrangères établies au Canada font beaucoup moins de recherche et de développement que les entreprises canadiennes. Ainsi, parmi les sociétés employant plus de 500 personnes, les compagnies étrangères consacrent seulement 2 p. 100 de leur chiffre d'affaires à la recherche et au développement, alors que le pourcentage est de 10.3 p. 100 pour les entreprises canadiennes. Sur le plan des importations, nous constatons que celles des entreprises étrangères sont quatre fois supérieures à celles des sociétés canadiennes dans le secteur manufacturier. Dans l'ensemble du secteur industriel, les importations des sociétés étrangères sont cinq fois supérieures à celles des canadiennes. Or toutes ces importations supplémentaires font perdre des emplois aux Canadiens, qui pourraient très bien fabriquer les produits consommés par ces compagnies.

En plus du problème des achats, il y a celui de l'exode des capitaux. A en croire le ministre, les investisseurs étrangers arrivent ici en nous faisant cadeau de milliards de dollars d'investissements. S'il voyait un peu plus loin que le bout de son nez, il se rendrait compte que nous devons rembourser ce cadeau en y ajoutant les gros bénéfices que peuvent réaliser ces sociétés au Canada.

Ainsi, les filiales de sociétés américaines, qui possèdent 36 p. 100 de tous les biens industriels, sont à l'origine de 61 p. 100 des sorties de capitaux. C'est de l'argent qui pourrait être investi ici et dont le départ fait perdre des emplois au Canada. Et ce n'est pas le seul problème. En effet, ces sociétés réussissent également à échapper à la diligence de notre populaire ministre du Revenu national (M. Beatty). Nous connaissons plusieurs cas qui montrent la façon dont les multinationales arrangeant leur comptabilité de manière à ce que leurs bénéfices soient imposés dans le pays où la fiscalité est la moins lourde.

Une étude détaillée des sociétés d'informatique établies au Canada a révélé que le ministère du Revenu avait perdu ainsi 50 millions de dollars de recettes en 1981. Les impôts perçus au Canada dans ce secteur ont été inférieurs de 30 p. 100 à ce qu'ils auraient dû être, parce que les sociétés étrangères sortent leurs bénéfices du pays sous forme d'achats effectués auprès de la maison mère. En outre, les exportations de ces compagnies ont été nettement inférieures à celles des entreprises canadiennes équivalentes. En 1978, 90 p. 100 des exportations de ces filiales étaient destinés aux maisons mères à l'étranger.

Nous avons la preuve que plus de la moitié des filiales implantées au Canada ne peuvent pas exporter librement, car elles sont soumises à diverses restrictions. Or toutes les exportations qui ne se réalisent pas se traduisent par une perte d'emplois au Canada.

Les problèmes sont bien connus et ils sont très graves. Un mécanisme d'analyse ou de négociation peut-il nous aider à les surmonter? Franchement, il est difficile de répondre catégoriquement à cette question. En effet, l'AEIE, telle que l'avait conçue le gouvernement précédent, fonctionnait en vase clos, dans le secret. Il nous était donc impossible de vérifier à fond les avantages du processus d'analyse. Dans ce sens, les libéraux sont responsables du coup fatal porté à l'AEIE, à leur grande déconvenue. Si on avait mis au point un mécanisme d'examen plus ouvert et plus responsable, nous serions mieux en mesure d'en juger les avantages.

On vient de terminer une étude d'évaluation interne au sein de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA). Nous en réclamerons la publication. Nous croyons savoir qu'elle a démontré que la grande majorité des sociétés avec lesquelles FIRA a négocié ont effectivement respecté leurs engagements à créer davantage d'emplois au Canada, d'y effectuer davantage de recherche et de développement, d'exporter davantage hors du pays et d'acheter davantage d'intrants au Canada. Cela démontre que FIRA ne nous a pas fait perdre d'emplois. Elle a au contraire procuré des emplois à des Canadiens grâce aux négociations qu'elle a menées avec les sociétés qui ont dû se soumettre au processus de l'examen.